



**PRÉFET
DU MORBIHAN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Citoyenneté et de la Légalité
Bureau des Réglementations et de la Vie Citoyenne
Section Élections**

**ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS DE CONTRÔLE
DES LISTES ÉLECTORALES DANS LES COMMUNES DU DÉPARTEMENT DU MORBIHAN**

LE PRÉFET DU MORBIHAN
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

VU le code électoral et notamment les articles L. 19 et R. 7 à R. 11 ;

VU les instructions ministérielles ;

VU l'arrêté préfectoral du 12 novembre 2020 portant nomination des membres des commissions de contrôle des listes électorales dans les communes du département du Morbihan ;

VU les propositions des maires des communes du département ;

VU les désignations des représentants par les présidents des tribunaux judiciaires du département ;

CONSIDÉRANT qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres des commissions de contrôle chargées de statuer sur les recours administratifs prévus au III de l'article L.18 et de s'assurer de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

CONSIDÉRANT que le mandat des membres des commissions de contrôles des listes électorales du Morbihan, nommés par arrêté préfectoral du 12 novembre 2020 pour une durée de trois ans, arrive à expiration ;

Sur proposition de M. le Secrétaire Général de la Préfecture du Morbihan ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{ER} - Les personnes dont les noms figurent dans le tableau ci-annexé sont désignées membres des commissions de contrôle chargées de statuer sur les recours administratifs prévus au III de l'article L.18 et de s'assurer de la régularité des listes électorales.

ARTICLE 2 - Le présent arrêté sera publié dans toutes les communes du département et inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture du Morbihan.

ARTICLE 3 - M. le secrétaire général de la Préfecture du Morbihan, Mme et M. les sous-préfets, Mmes et MM. les maires du département sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Vannes, le.

le Préfet,
Pour le préfet, par délégation,
Le secrétaire général,

07 NOV. 2023

Stéphane JARLÉGAND

**Annexe à l'arrêté du 07 novembre 2023
portant nomination des membres des commissions de contrôle des listes électorales dans les communes du Morbihan**

Commune	Population Municipale 2020	Titulaire T = Titulaire S = Suppléant	- Communes de moins de 1000 habitants (L.19, IV) - Communes de 1000 habitants et plus composées selon l'article L. 19, VII (composition exceptionnelle)				Communes de 1000 habitants et plus où 2 listes ont obtenu des sièges (L.19, V)			Communes de 1000 habitants et plus où 3 listes au moins ont obtenu des sièges (L.19, V)				
			1 conseiller municipal	1 délégué de l'administration	1 délégué du tribunal judiciaire	3 conseillers municipaux de la liste ayant obtenu le + grand nombre de sièges	3 conseillers municipaux de la 2 ^e liste ayant obtenu le + grand nombre de sièges	2 conseillers municipaux de la 2 ^e liste ayant obtenu le + grand nombre de sièges	3 conseillers municipaux de la liste ayant obtenu le + grand nombre de sièges	1 conseiller municipal de la 2 ^e liste ayant obtenu le + grand nombre de sièges	1 conseiller municipal de la 3 ^e liste ayant obtenu le + grand nombre de sièges			
Saint-Thuriau	1 863	T	MARTINEAU Anne-Marie	QUIDU Micheline	PERRONO Edith									
		S	BERTHO /	JOUAN Evelyne										
Saint-Tugdual	370	T	Carole CLAUDIC	Philippe POTEAU	Guy LE PARC									
		S	Catherine AUFFREDO	Mme Dominique ALEYAUME	Jean-Michel VIRIOT									
Saint-Vincent-sur-Oust	1 512	T	NIOL L'ANOE	GICQUEL Daniel	LEROY Hervé									
		S	HALLIER Catherine	JOSSET Yannick	CRETÉ Noëlle									
Sainte-Anne-d'Auray	2 708	T		Marie-Pierre HELOU	Martial LE HEC	Sylvia NOBLANC	Yvan JOUNOT	Nicolas VEST						
		S		Claude TRACOL	Didier LE NEILLON	Valérie JEGOUSSE	Gaëtane LE PALMEC	/						
Sainte-Brigitte	177	T	Daniel Garrin	Louis Le Bris	Pauline Lémée									
		S	Christian Lasserre	Laurent Dacquay	/									
Sainte-Hélène	1 247	T	Patrick AGAESSE	Xavier DURAND	Catherine TEXIER									
		S	Evelyne NICOLET	Evelyne NICOLET	André YVON									
Sarzeau	8 182	T		Gwendal de KERIAVAL	Christian PLOTTON	Jean-Jacques LE PRIOL	Marie-Cécile RIEDI	Nicolas MARGERIN						
		S		Jean-Yves COUEDEL	Christine HASCOET	/	Didier GOUPIL	Isabelle CHABRAN						
Sauzon	988	T	LUCAS Soizic	HUEL Marie-Madeleine	LUCAS Anne-Marie									
		S	DRAMARD Fabien	HUEL Marie-Thérèse	/									
Séglien	669	T	Caroline	LE MORZADEC Maryse	BOUFFAUT Dominique									
		S	CHRISTIEEN Nathalie	LE GALL Christophe	PIQUET Patrick									
Séné	8 947	T		Gilles MORIN	Philippe PARLANT-PINET	Yvan FERTIL	Anthony MOREL	Clément LE FRANC						
		S		Pascale LAIGO	Laurent LAMBALLAIS	Irina ROYER	Gérard DELAMOTTE	Françoise MERCIER						
Sérent	3 048	T	MAUGAN Daniel	BARBIER Sandrine	CHAPRON Nathalie									
		S	SABLÉ Valérie	BOUSSICAUD Chantal	DAVID Eliane									